

# JOURNAL COMMUNAL

SEPTEMBRE 2008

MAIRIE tél. /Fax : 03.26.81.48.24

IPNS

Permanences du secrétariat de mairie : Lundi : 9 h 30 à 11 h 30 - Mercredi : 17 h à 19 h

### Retour sur le 14 juillet

La commission animations et fêtes remercie les différentes personnes qui ont fourni les divers matériaux permettant l'élaboration de certains jeux et ont contribué à la réussite de cette journée. Merci aussi, aux bénévoles qui ont apporté leurs aides pour la préparation de la salle et la distribution du goûter, et à nos deux DJ, René et Pascal d'avoir cette année encore, animé gratuitement la soirée en apportant l'ambiance de la fête.

C'est par une après-midi ensoleillée que les habitants du village se sont réunis à la salle communale pour la traditionnelle fête du 14 juillet. Après la distribution de la rondelle, du fromage et du dessert, les jeux ont pu commencer.





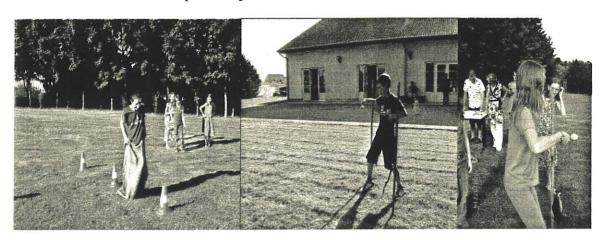
Les tous petits se sont amusés à la pêche aux canards

Pour les 7-10 ans, c'était une chasse au trésor qui leur était proposée, munis de leur carnet de route, ils ont résolus les différentes énigmes qui les ont menées à la personne qui détenait le trésor.



Voici nos petits chercheurs de trésor

Puis vint le tour des 11-14 ans, pour eux, c'était un parcours chronométré avec des obstacles. Ils commençaient par une course en sac en slalomant entre des cônes puis devaient passer une fois sous une corde puis au dessus, tout cela en tenant un œuf dans une petite cuillère, le plus vite possible et ne pas le faire tomber pour ne pas devoir recommencer le dit parcours. Les enfants ont été ravis de se prêter au jeu.



Pendant ce temps dans la salle communale, se déroulait le jeu du panier garni. Cette année, il fallait deviner le nombre de boutons cousus sur un tee-shirt porté par un membre de la commission. La personne qui s'est rapprochée le plus près de la bonne réponse fut Mme Carole Bollot, en donnant le nombre de 249 boutons alors qu'en réalité il y en avait 247. Bravo pour son sens de l'observation. Luc lui a remis son lot rempli de spécialités de 2 régions françaises.



Enfin arriva le jeu réservé aux adultes, cette année, il s'agissait de montrer son adresse en cassant 3 œufs posés sur 3 billots de bois, à l'aide de 4 boules de pétanque. Seuls deux participants ont réussi à en casser 2 sur les 3. Félicitation à Mr Jean-Luc Pierre et à Mr Yannick Louge (gendre de Mr Gilles Doyen, notre employé communal). On a remis à chacun d'eux une bouteille de champagne.



Après l'après-midi « goûter » (rondelles de saucisson, fromage et tartelettes), les personnes qui sont restés au barbecue du soir, se sont restaurées de merguez, saucisses et poitrines fraîches...

Et pour faire digérer les convives, la sono de René a donné l'envie de danser aux amateurs de musique.



Tout le monde s'éclate à la queue leu leu

voici nos deux DJ préférés

#### **Naissance**

Une petite Océane a vu le jour le 04 juillet 2008 à Epernay et fait la joie et la fierté de ses parents Mr Frédéric POLIAKOFF et Melle Maria Jésus PACHECO habitant rue du village. Toutes nos félicitations.

### Nouveau lotissement

A titre d'information, le nouveau lotissement du Domaine de la Chevrue possède à présent ses noms de rue : La rue du gril d'Arcan

La rue des Aubépines L'impasse des Charmilles

### Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires du lotissement de la Chevrue qui ont quittés la région parisienne et la région du nogentais pour venir s'installer dans notre paisible village.

Mr Gilles PRUVOST et Melle Véronique SANSON et leurs deux enfants se sont installés au 06 impasse des Charmilles

- Mr Alain CLEMENT et Melle Marie-Pierre BONETTI et leurs deux enfants se sont installés au 02 impasse des Charmilles.
- Mme René HURON et son fils ont pris possession de leur maison au 07 rue du Gril d'Arcan

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Mr Olivier POZZO et sa femme Isabelle qui se sont installés au 197 rue St Laurent aux Bordes avec leurs cinq enfants.

Melle Cyndi DANAU a quitté le « cocon familial » pour loger avec son ami Jonathan SAVINI au 153 rue du Couchant des Clos, dans l'ancienne maison de René PLANSON.

### ADMR (aide à domicile en milieu rural)

C'est une association qui aide les personnes âgées ou les personnes qui sortent d'une hospitalisation et qui ne peuvent plus pendant quelques temps faire leur repas. Cette association propose aux particuliers, des portages de repas à domicile pour une somme de 7.50 € le menu + 0.90€ le potage. Chaque repas est préparé par des traiteurs et change tous les jours. Si cela vous intéresse vous pouvez contacter cette association au 03 26 42 88 53 ou venir chercher un prospectus à la mairie de Mœurs.

### <u>CLIC</u> (centre local d'information et de coordination gérontologique)

Cet organisme a un rôle d'informateur pour toutes les aides existantes des personnes âgées (aide à domicile pour du ménage, soins infirmiers, adaptation de logement, protection juridique, soins palliatifs, télé assistance, potage de repas ou orientation vers des solutions alternatives pour des hébergements temporaires ou des placements en maison de retraite). Il vous guide dans vos démarches administratives et la constitution de dossiers d'aides financières (caisses de retraite, réversion...). Il a un rôle de soutien aux familles et personnes isolées. Il évalue la situation de la personne âgée et élabore le suivi d'un plan d'aide individualisé. Vous pouvez les contacter au 03 26 81 59 48 ou vous rendre à l'ancien dispensaire au 02 place de la liberté à Sézanne.

### Rappel

Nous vous rappelons que les séances de yoga ont repris, tous les lundi soir de 19 à 20 heures à la salle communale de Mœurs.

## Date à retenir

L'association la Moeurinoise, vous annonce que sa prochaine manifestation aura lieu le samedi 15 novembre 2008. Ce sera une soirée repas dansant avec la chanteuse LAËTITIA. Réservez cette date sur vos calendriers.

### Cimetière de Moeurs

Comme vous le savez, le cimetière de Mœurs possèdent des cavurnes (d'une capacité de 4 urnes) pour le dépôt des cendres mortuaires. Le tarif de la concession d'une durée de 50 ans est de 430€. Pour tout renseignement adressez-vous en mairie.